

L'Observatoire National de la Précarité Énergétique (2012 – 2015)

RAPPEL 2012



Partenaires financiers : Ademe, EDF, GDF Suez, Médiateur National de l'Énergie, Union Sociale pour l'Habitat

Alphééis, mandataire



CSTB, responsable du pilotage scientifique



ARAI, CLER, CREDOC, Habitat & Développement et le Laboratoire Ville

Territoire et Mobilité - Ecole des Ponts ParisTech

Comité scientifique : Personnalités de l'IUP, du LATTIS, CG Gers, CR Languedoc-Roussillon



7 : Contribution à l'animation

6 : Site internet et valorisation des données

5 : Suivi dans le temps du phénomène de la précarité énergétique

4 : Précarité énergétique liée au transport et à la mobilité

3 : Méthodes et indicateurs pour l'analyse de l'efficacité et de l'efficience des actions curatives et préventives

2 : Définitions opérationnelles et caractérisation de la précarité énergétique

1 : Recensement, regroupement et analyse des sources de données

1. Identifier les atouts et limites des bases de données statistiques sur le phénomène afin de **construire une méthode de calcul** pour mieux appréhender les ménages concernés
2. Explorer la question de la **mobilité et des transports** dans le champ d'observation
3. Recueillir et exploiter les données des partenaires nationaux et les retours des chefs de projet locaux (**6 zooms**) pour apprécier l'efficacité et l'efficience des aides existantes,
4. Faire à terme un **outil d'aide à la décision** pour les décideurs nationaux et territoriaux impliqués dans la lutte contre la précarité énergétique

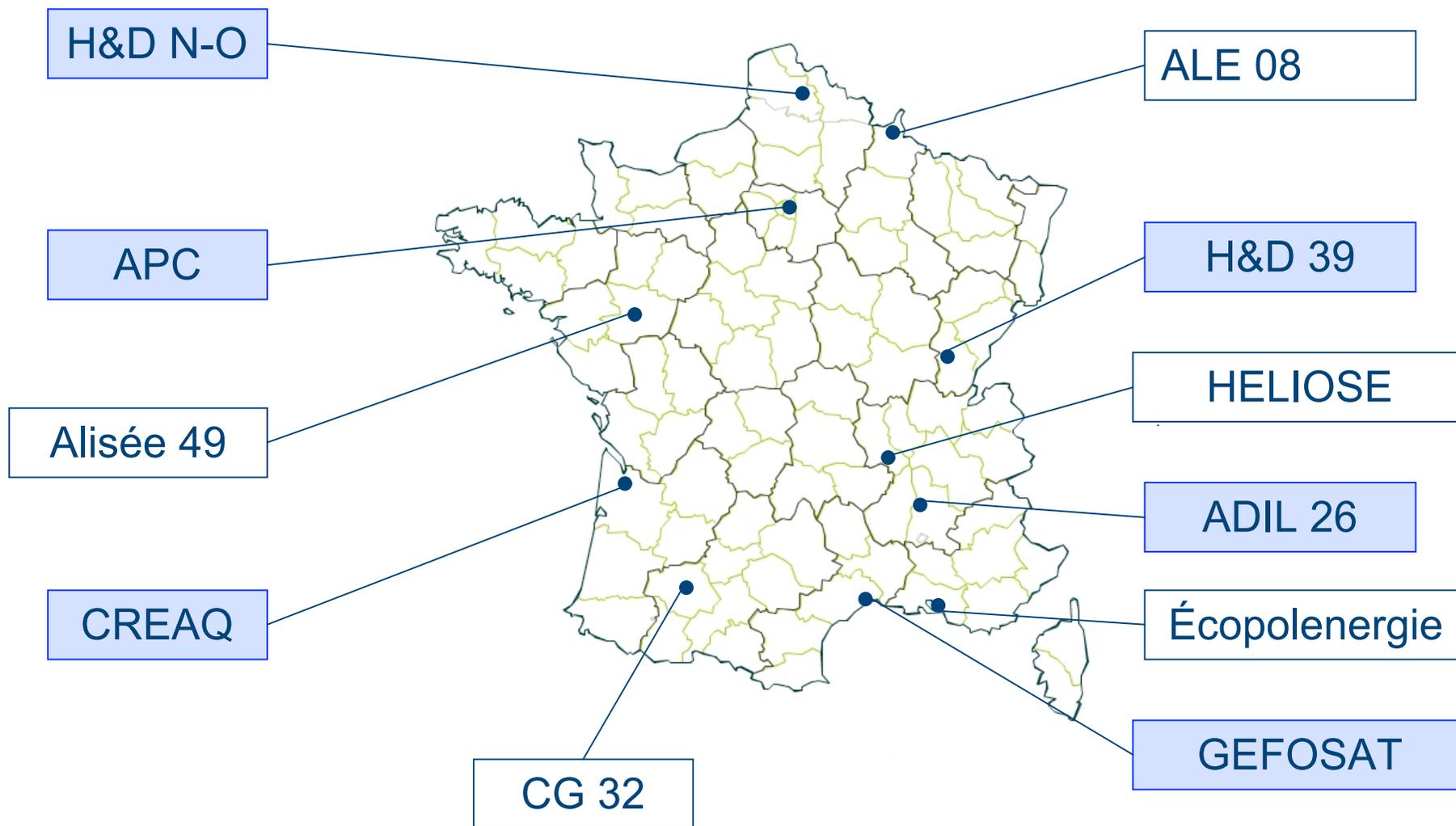
1 & 2. Recherche d'indicateurs

- Dépasser le simple ratio : dépense d'énergie / revenu ménage et le seul seuil de 10%

Exploration du phénomène à partir de bases de données nationales :

- Indicateur budgétaire (méthodes anglaises, Hills / Moore)
- Indicateurs sur la vulnérabilité et la mobilité (LVTM)
- Indicateur sur le restriction (« déclaration froid »)
- Approches par les ménages aidés (indicateurs services adaptés, tarifs sociaux, aides aux impayés d'énergie, aides à la pierre...)

3. Choix des 6 zooms (bleu)



4. Outil d'aide à la décision en devenir

Les contributions des partenaires doivent permettre à terme :

- La mise à disposition de tableaux de bord et d'indicateurs sur le phénomène dans le temps et dans l'espace
- Une analyse des impacts et retombées des dispositifs existants
- Des éléments de prospective pour mieux piloter les politiques publiques, sociales, économiques, énergétiques

Pour réaliser sa mission de recueil et de traitement, le consortium a besoin :

- De données géo-localisées (à l'échelle du département), réactualisées chaque année, fiabilisées
- De données sur les ménages aidés pour mieux les caractériser (enquêtes sur échantillon, baromètres, sondages...)
- De données sur les aides existantes et les aides distribuées pour apprécier l'efficacité et l'efficience des dispositifs existants
- Selon un contrat d'engagement qui pérennise ces accords